

**AVIS DE PUBLICATION
POUR LE RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'UN
AGENT D'ENTRETIEN QUALIFIE
OPTION « CUISINE »**

Un recrutement sans concours est prévu à la Résidence Saint-Jacques d'Ille-sur-Tet (Pyrénées-Orientales), en application des articles 7 & 8 du décret 2004-118 du 06 février 2004 portant statuts particuliers des agents de catégorie C de la fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir :

1 poste d'agent d'entretien qualifié option « cuisine » vacant dans l'établissement.

n'est exigée.

Aucune condition de titres ou de diplômes

La procédure de recrutement sans concours d'agent d'entretien qualifié prévoit "une sélection des candidats par une commission de sélection au terme d'un examen des dossiers – constitués d'une lettre de candidature et d'un curriculum vitae détaillé – suivie d'une audition publique des personnes dont le dossier a été retenu".

Les candidatures devront être adressées à :

Madame la Directrice de la Résidence Saint-Jacques
9, Chemin du Colomer – BP 33

66130 – ILLE SUR TET

dans un délai de 02 mois à compter de la parution de l'avis de vacance.



Ille-sur-Tet, le 08 Juin 2007
La Directrice,

Isabelle SARCIAT-LAFAURIE.

CONCOURS INTERNE SUR TITRES

CADRE DE SANTE

FILIERE INFIRMIERE

10 POSTES

FILIERE MEDICO-TECHNIQUE

(MANIPULATEUR D'ELECTRORADIOLOGIE MEDICALE)

1 POSTE

CONDITIONS D'INSCRIPTION

• LES FONCTIONNAIRES HOSPITALIERS

- TITULAIRES DU DIPLOME DE CADRE DE SANTE
- COMPTANT AU 1^{ER} JANVIER 2007 AU MOINS 5 ANS DE SERVICES EFFECTIFS DANS LE CORPS DE LA FILIERE INFIRMIERE ET DE LA FILIERE MEDICO-TECHNIQUE.

• LES AGENTS NON TITULAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

- TITULAIRES DE L'UN DES DIPLOMES D'ACCES A L'UN DES CORPS PRECITES
- ET DU DIPLOME DE CADRE DE SANTE
- AYANT ACCOMPLI AU MOINS 5 ANS DE SERVICES PUBLICS EFFECTIFS EN QUALITE DE PERSONNEL DE LA FILIERE INFIRMIERE ET DE LA FILIERE MEDICO-TECHNIQUE AU 1^{ER} JANVIER 2007.

NB : Les candidats titulaires des certificats cités à l'article 2 du décret n° 95-926 du 18 août 1995 portant création du diplôme de cadre de santé sont dispensés de la détention du diplôme de cadre de santé pour se présenter au concours sur titres.

LA DEMANDE DE PARTICIPATION
EST À DEMANDER A

Contact

Jocelyne TERME  04.67.33.88.09

Service Concours et Examens
Institut des formations et des Ecoles
1146, avenue du Père Soulas
34295 Montpellier cedex 05

Retrait de la demande jusqu'au 25 août 2007

Clôture des inscriptions le 29 août 2007

LE DIRECTEUR ADJOINT
CHARGE DES RELATIONS SOCIALES,
DE LA FORMATION ET DES ECOLES

signé
P. AURY

0416

MONTPELLIER, LE 25 JUIN 2007

CONCOURS EXTERNE SUR TITRES

CADRE DE SANTE

FILIERE INFIRMIERE

1 POSTE

CONDITIONS D'INSCRIPTION

LES CANDIDATS TITULAIRES
DES DIPLOMES OU TITRES REQUIS POUR ETRE RECRUTES DANS LES CORPS REGIS PAR
LE DECRET

N° 88-1077 DU 30 NOVEMBRE 1988

ET DU DIPLOME DE CADRE DE SANTE OU CERTIFICAT EQUIVALENT
AYANT EXERCE DANS LE CORPS CONCERNE OU EQUIVALENT DU SECTEUR PRIVE
DURANT

AU MOINS 5 ANS A TEMPS PLEIN OU UNE DUREE DE 5 ANS D'EQUIVALENT
TEMPS PLEIN AU 1^{ER} JANVIER 2007

LA DEMANDE DE PARTICIPATION EST À
DEMANDER A

Contact

Jocelyne TERME ☎ 04.67.33.88.09

Service Concours et Examens
Institut des formations et des Ecoles
1146, avenue du Père Soulas
34295 Montpellier cedex 05

Retrait de la demande jusqu'au 25 août 2007

Clôture des inscriptions le 29 août 2007

LE DIRECTEUR ADJOINT
CHARGE DES RELATIONS SOCIALES,
DE LA FORMATION ET DES ECOLES

signé

P. AURY

0417

Etablissement Public Autonome Communal
« La Castellane »

Place Jean Jaurès

66660 PORT- VENDRES

Tél : 04-68-98-49-49 / Fax : 04-68-98-49-01

**AVIS D'OUVERTURE D'UN CONCOURS SUR TITRE
POUR LE RECRUTEMENT
D'UN(E) INFIRMIER(E) DIPLOME(E) D'ETAT DE CLASSE NORMALE
LE 18 JUIN 2007**

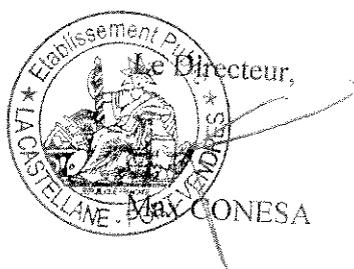
Un concours sur titre est ouvert à l'Etablissement Public Autonome Communal « La Castellane » de Port-Vendres (Pyrénées-Orientales), en application de l'article 33 du Décret n° 88-1077 du 30 Novembre 1988 modifié portant statuts particuliers des personnels infirmiers de la fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir :

- 1 poste d'Infirmier(e) Diplômé(e) d'Etat de Classe Normale vacant dans cet Etablissement.

Peuvent être admis à concourir :

- les candidats titulaires :
 - soit du Diplôme d'Etat d'Infirmier,
 - soit d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier,
 - soit du Diplôme d'Infirmier du secteur psychiatrique,
- les candidats âgés de 45 ans au plus, au 1^{er} janvier de l'année en cours.

Les candidatures doivent être adressées au Directeur de l'Etablissement Public Autonome Communal « La Castellane » place Jean Jaurès – 66660 Port-Vendres, dans un délai de 2 mois à compter de la parution du présent avis au recueil des actes administratifs.



0418